



Le bulletin



02
05

POINT FORT

Tout sur la commission Bulle Sympa



06
07

SPORT

Bull'bouge arrive dans la commune



08
09

COMMUNIQUÉS

Parquage hors case et impôts



VILLAGE GLOBAL 10

Le Centre portugais fête ses vingt ans

10 **UNE BROCHURE D'INTÉGRATION DISPONIBLE EN SIX LANGUES**

12 **LES PORTUGAIS FORMENT LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ ÉTRANGÈRE DE BULLE**

13 **SIX JOURS DE FÊTE: DEMANDEZ LE PROGRAMME**

ÉDITORIAL

YVES MENOUD

Syndic

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR NOTRE COMMUNE

Une législature vient de s'achever. Une nouvelle va débuter avec des autorités renouvelées. Ces forces vives vont, j'en suis sûr, poursuivre le travail accompli jusqu'ici pour améliorer la qualité de vie des Bullois et des Bulloises dans le respect et le dialogue. Il y a cinq ans naissait Le bulletin. Nous l'avions conçu comme un vecteur d'informa-

tion pour la population. Cette aventure va se poursuivre.

Cependant, la commune souhaite faire davantage dans le domaine de la communication. Cette année, un tout nouveau site internet va être développé, avec notamment un guichet virtuel et les fonctionnalités modernes d'une cyberadministration. Afin de renforcer la lisibilité de sa politique, le Conseil communal va également plancher sur la rédaction d'un programme de législature, autrement dit une feuille de route expliquant les grands projets du développement de Bulle.

Enfin, avec la création de Bulle Sympa, qui veut mettre sur pied des projets citoyens pour améliorer la qualité de vie, avec la publication dans Le bulletin d'une brochure d'accueil pour tous les nouveaux arrivants traduite en six langues et produite par le canton, avec la fête des 20 ans de la communauté portugaise à l'Hôtel de Ville et au Centre portugais, ce sont d'autres projets importants qui marquent autant l'ouverture de notre ville à l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens que le développement d'une politique d'intégration profitable à toutes et tous.

14 ACTUALITÉS
16

A la découverte d'Urban training

14 **SPORT POUR TOUS DANS LA VILLE DE BULLE**

15 **BULLE VERTE**

16 **JOUEZ À NOTRE JEU!**



▮ INTERVIEW AVEC
PATRICK QUARTENOUD
ET MARC-ANDRÉ ROCHAT 02

▮ BULLE VOUS INTÉRESSE?

Remplissez le questionnaire sur la qualité de vie à Bulle et contribuez ainsi à l'émergence de nouveaux projets pour le bien-être de toute la population

05

INNOVATION: LE POINT SUR BULLE SYMPA

▮ CONCOURS

Participez au concours de dessin/graphisme du nouveau logo Bulle Sympa. Le gagnant recevra un prix de 500 francs.

05

Bulle Sympa, une initiative avec et pour les citoyens

Pour davantage de qualité de vie à Bulle

Le principe de Bulle Sympa est simple: améliorer la qualité de vie des Bullois et des Bulloises de manière proactive et positive. Une commission a été mise sur pied (lire page 3), afin de donner des impulsions et d'être à l'écoute de la population. Il s'agit d'une innovation qui doit permettre une meilleure intégration de toutes les populations qui vivent à Bulle, que ce soient les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes âgées, les communautés étrangères, encore les nouveaux arrivants. Interview croisée avec Patrick Quartenoud, coordinateur de Bulle Sympa et responsable du Centranim, et Marc-André Rochat, président de la Commission Bulle Sympa.



Bulle Sympa est un projet d'intégration pour toute la population visant une meilleure qualité de vie.

la population. Cela concerne toutes les générations et toutes les catégories de la population. On pourrait dire qu'il s'agit d'un processus d'intégration citoyenne global.

- Comment fonctionne Bulle Sympa?

- **MARC-ANDRÉ ROCHAT:** L'idée est d'aller vers les gens et de les impliquer dans la vie de la cité. Il s'agit d'un mouvement apolitique, mais qui joue les interfaces entre la population et les autorités publiques. En soi, cette idée de promouvoir la

▮ Une initiative citoyenne pour une meilleure qualité de vie

qualité de vie n'est pas nouvelle. En 2008, sous l'impulsion de la Commission jeunesse et famille, une journée «Jeunesse impliquée» avait été organisée dans l'idée de promouvoir la qualité de vie. Mais elle rencontra un succès mitigé, car nous avons

attendu que les gens viennent. Avec Bulle Sympa, on procède à l'envers: on va vers les gens pour développer des projets et les impliquer dans l'organisation. Cette approche nouvelle a été développée à Marly depuis plusieurs années. Nous nous inspirons de ce modèle pour en construire un qui colle à la réalité bulloise.

- Mais qui donne les impulsions aux futurs projets développés avec l'appui de Bulle Sympa?

- **P. Q.:** C'est l'originalité du projet: ce sont les citoyens et les citoyennes

- **LE BULLETIN:** Quels sont les objectifs de Bulle Sympa?

- **PATRICK QUARTENOUD:** Ce projet marque une volonté d'améliorer la qualité de vie à Bulle, d'être à l'écoute des besoins et des envies de

qui vont construire des projets labellisés Bulle Sympa. Notre commission va simplement jouer un double rôle: celui de relais avec les autorités pour la réalisation et celui d'être à l'écoute de la population. Elle va également offrir la possibilité aux habitants de devenir des vecteurs de la qualité de vie.

- **Comment cela?**

- **P.Q.:** Bulle Sympa offre une formation pour devenir agent de la promotion de la qualité de vie. Cette formation qui s'adresse à toutes les personnes qui ont un contact avec la population comme les concierges, les animateurs de sports ou de loisirs ou encore les réceptionnistes de lieux publics, permet d'endosser une responsabilité citoyenne et d'être prêt à agir lors de conflits, de montrer l'exemple ou encore de jouer les médiateurs. Il s'agit d'une formation qui donne des outils pour être utile à la qualité de vie et pour être à l'écoute des autres.

Une formation d'agent de la qualité de vie permet d'agir dans son quartier

- **Très concrètement, comment la population peut-elle s'impliquer dans Bulle Sympa?**

- **M.-A. R.:** Chacun peut devenir agent, ou alors amener des idées de projets ou encore participer aux rencontres que nous allons organiser dans les quartiers. De plus, la commission va également à la rencontre des communautés étrangères, en organisant des séances dans leurs locaux, afin de tisser des liens et de prendre en compte leurs besoins et envie. Il s'agit de construire une vision positive pour la ville avec celles et ceux qui veulent bien y participer. Bulle Sympa repose ainsi exclusivement sur du volontariat. Alors que la commission donne le cadre et joue un rôle de coordinatrice avec les autres commissions et les autorités pour la réalisation d'une idée.

- **En termes de sécurité publique et de lutte contre les incivilités, Bulle Sympa a-t-elle un rôle à jouer?**

- **P.Q.:** Oui, mais uniquement de manière indirecte. Nous ne sommes pas là pour endiguer la violence. Ce n'est pas notre mission. En revanche, par des projets citoyens et par l'implication des agents, nous pouvons jouer un rôle de prévention, de

Bulle Sympa en détail

Une commission de 14 membres et des agents sympas

LA COMMISSION

La Commission Bulle Sympa se réunit une dizaine de fois par an. Elle joue le rôle de relais entre la population et les autorités, afin d'aider à la mise en place de projets de toute nature capables d'améliorer la qualité de vie à Bulle. Elle est composée de Marc-André Rochat, président et membre de la Commission de la jeunesse et de la famille, Cristina Andrade, représentante de la communauté portugaise, Cynthia Bapst, secrétaire, Eric Duriaux, représentant de la police de proximité, Ivan Krattinger, membre de l'Intersociété, Thérèse Luchinger, membre de la Commission de la jeunesse et de la famille, Yves Menoud, syndic, Ruben Pereira, président de la communauté espagnole, Patrick Quartenoud, Centranim, Anne Rod, conseillère communale, Josiane Romanens, conseillère communale, David Seydoux, conseiller communal, Bernard Tétard, délégué à l'intégration du canton de Fribourg, Sherif Zenuni, président de l'Association albanaise de la Gruyère.



DEVENEZ AGENT SYMPA!

Participez activement à l'amélioration de la qualité de vie à Bulle, c'est possible! En s'associant à l'espace de formation L'Etrier, la Commission Bulle Sympa va proposer une formation d'agent de promotion de la qualité de vie. Cette formation s'adresse à des personnes ayant des responsabilités au sein d'une société ou d'un club, à des concierges ou à des responsables de gestion d'espaces communs, à des jeunes voulant s'impliquer dans la vie associative, à des parents ou autres personnes intéressés par

le sujet, aux collectivités publiques ou encore à des professionnels du travail social.

Les thématiques abordées sont l'éthique de travail, l'autorité et le pouvoir, la créativité, les cadres et les repères, la tolérance et l'ouverture, l'«aller vers», les activités et la sécurité, la responsabilité et, enfin, le droit et les assurances. De manière plus spécifique, le cursus évoque également l'estime de soi, la construction de la personnalité, l'attitude responsable, le regard positif,

être un agent «relais», la gestion des conflits et des comportements agressifs ou encore la pluriculturalité, les codes sociaux ou encore l'intégration.

Si vous souhaitez devenir agent ou agente de promotion de la qualité de vie, vous pouvez contacter la Commission Bulle Sympa:

Commission Bulle Sympa
Case postale 2217
1630 Bulle 2

bullesympa@centranim.ch

médiation et désamorcer des conflits. La police de proximité cantonale fait d'ailleurs partie de notre commission, comme les milieux politiques, les communautés étrangères et d'autres partenaires impliqués dans la vie de notre cité. Et cette plateforme de communication et d'échanges est aussi un moyen positif – par l'action, la rencontre et l'écoute de la population pour désamorcer des conflits et réduire les incivilités. En résumé: nous ne lutons pas contre la violence, nous faisons la promotion de la qualité de vie.

- **Tout le monde est donc concerné?**

- **M.-A. R.:** Oui. Notre action n'est pas ciblée sur les communautés étrangères ou les nouveaux arrivants dans la ville. Bien au contraire, tous les citoyens sont concernés, quels que soient leur âge, leur sexe, leur statut social ou leur origine. Bulle Sympa veut être un projet d'intégration positif ouvert à toutes les composantes de notre ville.

- **Très concrètement, quels types de projets pourraient voir le jour avec Bulle Sympa?**

- **P.Q.:** Il peut s'agir d'ajouter de la lumière à un passage mal éclairé la nuit, d'une animation spécifique pour les jeunes, d'un projet de jeux entre des enfants et des personnes âgées dans un foyer ou encore de rencontres régulières dans les quartiers. C'est finalement aux citoyens eux-mêmes de nous faire part de leurs envies, de leurs projets ou de leurs besoins dans le domaine de la qualité de vie. Aujourd'hui, tout est à construire. Nous invitons la population à nous contacter et à faire part de ses idées.

Pour une meilleure politique d'intégration cantonale

Cantons, communes, Confédération unis

Bulle Sympa va se développer à Bulle. Ce projet est un nouvel instrument qui se développe dans une politique plus large d'intégration développée aux échelons cantonal et fédéral. Dans le canton de Fribourg, le délégué à l'intégration des migrants, Bernard Tétard, est ainsi l'interlocuteur des organes et institutions communales, cantonales et fédérales, privées ou publiques, qui s'occupent de la prise en charge de migrants et de leur intégration sociale et professionnelle.

Le délégué à l'intégration a notamment pour tâche de coordonner les actions des différents partenaires dans ce domaine et d'informer et de conseiller les milieux intéressés. Il assume le secrétariat de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR).

Plusieurs projets ont ainsi vu le jour ces dernières années. Le 9 décembre 2008, le Conseil d'Etat a adopté le schéma directeur cantonal et plan d'actions 2008-2011 pour l'intégration des migrants, qui constitue le cadre général de la politique d'intégration du canton de Fribourg. En été 2008, ce document avait fait l'objet d'une large consultation auprès des acteurs concernés. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, des projets visant l'apprentissage du français et de l'allemand ainsi que des projets touchant au domaine de la diffusion d'information ont pu être déposés auprès du délégué à l'intégration

des migrants(es) et lutte contre le racisme du canton de Fribourg. Ainsi, 17 programmes de cours de langue ont pu être soutenus.

Dans le cadre du point fort 1 «Langue et formation», l'Office fédéral des migrations (ODM) et la Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg (DSJ) peuvent octroyer une aide financière à des projets d'intégration voués à l'apprentissage de la langue locale et à la diffusion d'informations.

Par ailleurs, la collaboration avec les communes, dont plus de la moitié a déjà désigné une personne de contact en matière d'intégration, a été approfondie. Ainsi, la journée d'information et de mise en réseau qui s'est déroulée l'année dernière à l'intention des communes a suscité un vif intérêt. S'agissant des activités dans les communes, il convient aussi de rappeler que le projet Marly-Sympa, qui vise l'amélioration de la qualité de vie locale à Marly, a remporté le Prix suisse 2009 de l'intégration.

Le projet Marly-Sympa, qui vise l'amélioration de la qualité de vie locale à Marly, a remporté le Prix suisse 2009 de l'intégration

S'inspirant de l'expérience de Marly, le Bureau de l'intégration des migrants(es) et de la prévention du racisme a déposé auprès de la Commission fédérale pour les questions de migration une demande de subside pour la réalisation du projet «Communes sympas» dans cinq communes fribourgeoises de 2010 à 2011. Dans le cadre du projet, les habitants des communes concernées ont la possibilité de suivre une formation d'agent(e) sympa et de contribuer, dans leur quotidien, à améliorer le mieux vivre ensemble.



Le Bullois Bernard Tétard est le délégué à l'intégration du canton de Fribourg.

UNE BROCHURE DE L'INTÉGRATION EN SIX LANGUES

Lors de la deuxième Conférence des communes pour l'intégration des migrants, qui a eu lieu à Fribourg le 6 octobre 2010, la brochure «Le canton de Fribourg vous souhaite la bienvenue» a été présentée officiellement et distribuée aux participants (lire en page 10). Destinée aux personnes nouvellement arrivées dans le canton de Fribourg, la brochure fournit de nombreux renseignements pratiques, notamment sur la vie dans le canton, ses valeurs, les relations avec les autorités, le travail, l'école et la famille. Elle peut être téléchargée en format PDF sur le site ou commandée en version imprimée auprès de:

CONTACTS

BUREAU DE L'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET DE LA PRÉVENTION DU RACISME

Grand-Rue 26
1700 Fribourg

Tél. 026 305 14 85

Site: www.fr.ch/integration

Mail: integration@fr.ch

Nos activités au service de l'intégration sont multiples

Bulle Sympa a besoin de vos idées

La population invitée à participer à un concours et à répondre à un questionnaire

CONCOURS

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE CRÉATION DU LOGO BULLE SYMPA!

La commission Bulle Sympa invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à dessiner le logo de Bulle Sympa. Ce concours de dessin/graphisme est ouvert à toutes et tous. La participation à ce concours est gratuite. Un seul logo par personne est autorisé. Le gagnant recevra un prix de 500 francs en espèces.

TECHNIQUE ET SUPPORT

Le logo peut être réalisé sur du papier au format A4 ou sur un fichier électronique. Toutes les techniques manuelles ou informatiques disponibles peuvent être envisagées pour la conception du logo. La thématique du concours est libre, à l'exception de la mention «Bulle Sympa» qui doit faire partie intégrante du logo.

DÉLAIS ET MOYENS DE PARTICIPATION

Durée du concours: du lundi 4 avril au mardi 31 mai 2011, à 20 h. Les participants peuvent envoyer leur dessin par courrier à Bulle Sympa: concours logo, case postale 2217, 1630 Bulle 2, ou par e-mail à bullesympa@centranim.ch.

SÉLECTION DES GAGNANTS

Un jury composé des membres de la Commission Bulle Sympa se réunira début juin pour désigner le gagnant. Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent la Commission à reproduire et utiliser les logos, sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque.

REMISE DES PRIX

La remise du prix de 500 francs attribué à la gagnante ou au gagnant s'effectuera en présence des membres de la commission Bulle Sympa à une date qui sera choisie avec le ou la gagnante.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit. Les gagnants seront avertis personnellement dans le courant du mois de juin (aucune autre correspondance ne sera échangée au sujet de cette opération).

Tout recours juridique est exclu. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.



QUALITÉ DE VIE À BULLE DONNEZ VOTRE AVIS EN NOUS ENVOYONS CE QUESTIONNAIRE !

La commission Bulle Sympa invite la population à donner son avis sur la qualité de vie à Bulle. Ce débat citoyen qui a pour thème «Comment améliorer la qualité de vie à Bulle» est ouvert à toutes et tous. La commission attend vos idées, vos rêves, vos projets pour que le mieux vivre ensemble prenne tout son sens dans notre ville.

1. SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10, COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA QUALITÉ DE VIE À BULLE ? (10 ÉTANT LA MEILLEURE NOTE)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

2. SELON VOUS, QUELS SONT LES FACTEURS QUI AGISSENT SUR LA QUALITÉ DE VIE ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> des impôts modérés | <input type="checkbox"/> plusieurs places vertes en ville |
| <input type="checkbox"/> des écoles de qualité | <input type="checkbox"/> des conseillers communaux compétents |
| <input type="checkbox"/> l'aménagement du centre-ville | <input type="checkbox"/> les foyers pour personnes âgées |
| <input type="checkbox"/> des commerces diversifiés | <input type="checkbox"/> de nombreuses sociétés sportives |
| <input type="checkbox"/> des entreprises dynamiques | <input type="checkbox"/> des quartiers bien aérés et agencés |
| <input type="checkbox"/> l'animation de jeunesse | <input type="checkbox"/> des restaurants et des terrasses |
| <input type="checkbox"/> l'offre culturelle | <input type="checkbox"/> l'intégration des populations migrantes |
| <input type="checkbox"/> le coût des services | <input type="checkbox"/> l'offre des loisirs |
| <input type="checkbox"/> les transports publics | <input type="checkbox"/> le sentiment de sécurité en ville |
| <input type="checkbox"/> le coût du logement | <input type="checkbox"/> la propreté des rues |
| <input type="checkbox"/> la qualité de l'air | <input type="checkbox"/> le niveau du bruit |
| <input type="checkbox"/> la qualité de l'eau potable | <input type="checkbox"/> l'harmonie architecturale |
| <input type="checkbox"/> le nombre de places de parking | <input type="checkbox"/> la proximité de la nature |
| <input type="checkbox"/> des rues piétonnes | <input type="checkbox"/> la vie nocturne |

3. QU'APPRÉCIEZ-VOUS À BULLE EN TERME DE QUALITÉ DE VIE ?

4. QUELLES AMÉLIORATIONS FAVORISERAIENT LA QUALITÉ DE VIE À BULLE ?

5. SERIEZ-VOUS PRÊT À VOUS INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE À BULLE ET SI OUI, DE QUELLE MANIÈRE ?

6. AVEZ-VOUS DES COMMENTAIRES OU DES REMARQUES À FORMULER ?

VOUS ÊTES:

une femme

un homme

DANS LA TRANCHE D'ÂGE:

moins de 25 ans

de 25 à 45 ans

de 46 à 65 ans

plus de 65 ans

Les personnes intéressées par la formation d'agents Bulle Sympa peuvent prendre contact avec la commission Bulle Sympa:

- bullesympa@centranim.ch
- CP 2217, 1630 Bulle 2

Ce questionnaire est également disponible en ligne sur le site:

- www.bulle.ch
- Délai de réponse: 30 avril 2011

QUESTIONNAIRE

► BULL'BOUGE 2011

Remise gratuite des dossards dès 9 h 30, début de la manifestation à 10 h, fin de la manifestation à 16 h. En plus des buvettes du site, une petite restauration sera organisée sur place par les clubs.

Attention: venez sur les sites en mobilité douce et de préférence sans voiture!

06 07

► DÉCOUVREZ L'URBAN TRAINING

L'Urban Training a pour but de promouvoir l'activité physique, la santé et la vie sociale pour la population des villes. Urban Training est une manière inédite de faire du sport et de redécouvrir sa ville sous le principe du sport, en groupe, ouvert à toutes et tous.

14

LA VILLE VEUT MIEUX COMMUNIQUER

► COORDINATEUR DE SPORT

Depuis le 1^{er} avril, la ville de Bulle a engagé un coordinateur de sport. Il s'agit de Carlo Gattoni, maître de sport à Bulle. Tout savoir sur son cahier des charges.

07

Bull'bouge 2011: une manifestation populaire, sportive et gratuite!

Activité physique, alimentation saine et mobilité douce

Le dimanche 15 mai, toute la population bulloise est invitée à pratiquer le sport à l'occasion de la première édition de Bull'bouge. Cette manifestation populaire sportive et totalement gratuite fait partie d'un programme national destiné à encourager la pratique d'une activité physique et promouvoir une alimentation saine. Il s'agit également d'un duel interville, puisqu'associée à Nyon, Bulle défie ce jour-là La Chaux-de-Fonds. L'enjeu de ce «Duel intercommunal Coop de la Suisse Bouge»: devenir la ville qui bouge le plus au terme de la journée!



sport à Bulle avec l'organisation d'une grande manifestation populaire, ludique et sportive telle que Bull'bouge. Ce projet est né de la triple volonté communale, cantonale et fédérale au sein du programme La Suisse bouge.

Sylvie Magne, conseillère communale et initiatrice du projet, explique que «Le but de ce duel intercommunal est de récolter le plus grand nombre de «minutes d'activité» physique. Pour cette première édition, Bulle s'associe avec la ville de Nyon pour défier La Chaux-de-Fonds dans ces joutes amicales.» En cas de victoire, des athlètes bullois et nyonnais participeront à la course à pied «La Trotteuse», le samedi 17 décembre à La Chaux-de-

Fonds. En cas de défaite, des athlètes de La Chaux-de-Fonds courront à la «Corrida bulloise», le samedi 19 novembre à Bulle.

Car Bull'bouge 2011 est bien plus qu'une compétition. Cette manifestation est une bonne occasion pour s'exercer gratuitement à différents sports dans une ambiance conviviale. Ainsi, 27 clubs de la région se mettent à la disposition du public pour proposer une multitude de sports différents au stade de Bouleyres et sa zone sportive, qui concentrent l'essentiel des activités, mais également dans les halles de sport de la Rieta et de la Condémine, à la piscine communale, au terrain de pétanque du Terraillet et

aux salles d'escalade D-Block et Laniac. Près de 300 bénévoles vont ainsi tout mettre en œuvre pour accueillir le public! Il sera possible de se restaurer ou de pique-niquer sur place.

Une multitude de sports seront à disposition des participants: athlétisme, badminton, basketball, beach-volley, cirque, course d'orientation, équitation, football, grimpe, judo, karaté, nordic walking, natation, pétanque, randonnée, rock, rollers, skate, squash, tennis, tir à l'arc, tir à air comprimé, tandem, unihockey et VTT.

Pour le cirque, la grimpe, le judo, le rock, le squash et le karaté, il faut se munir de chaussures d'intérieur. Pour le vélo, le VTT, le BMX, le roller et le skate, chacun vient avec son propre matériel et le casque qui est obligatoire. Les protections sont recommandées, afin d'apprécier les animations et d'éviter les bobos.

À la piscine communale, la natation et des jeux d'eau débuteront dès 10 heures. Vous pouvez découper les bons valables pour une entrée le 15 mai et rentrer ainsi gratuitement à la piscine. N'oubliez pas votre costume de bain!

Enfin, la randonnée en montagne (6 heures) est également proposée à la population. Rendez-vous est donné aux participants au stade de Bouleyres à 9 heures. Prenez un en-cas, le repas est offert à la cabane des Clés. Inscription obligatoire jusqu'au 8 mai à carlo.gattoni@commune.bulle.ch.

Bulle est d'ailleurs une ville en mouvement dans le domaine du sport! La commune a engagé depuis le 1^{er} avril un coordinateur de sport et va mettre sur pied un Service du sport. Permettre à chacun et chacune de pratiquer une activité sportive, promouvoir une alimentation saine, favoriser le bien-être de la population et encourager la mobilité douce: voici les objectifs que recherche la commune avec ces deux innovations. Et quoi de plus fantastique de fêter ce développement du

Bull' bouge: les sites

Plan de situation et information

COMMENT PARTICIPER?

Venez au stade de Bouleyres
Distribution des dossards dès 9 h 30
Randonnée et tandem dès 9 h
Début du duel à 10 h
Fin du duel à 15 h 30
Show final au stade à 15 h 45

INFORMATIONS

Service du sport de la ville de Bulle

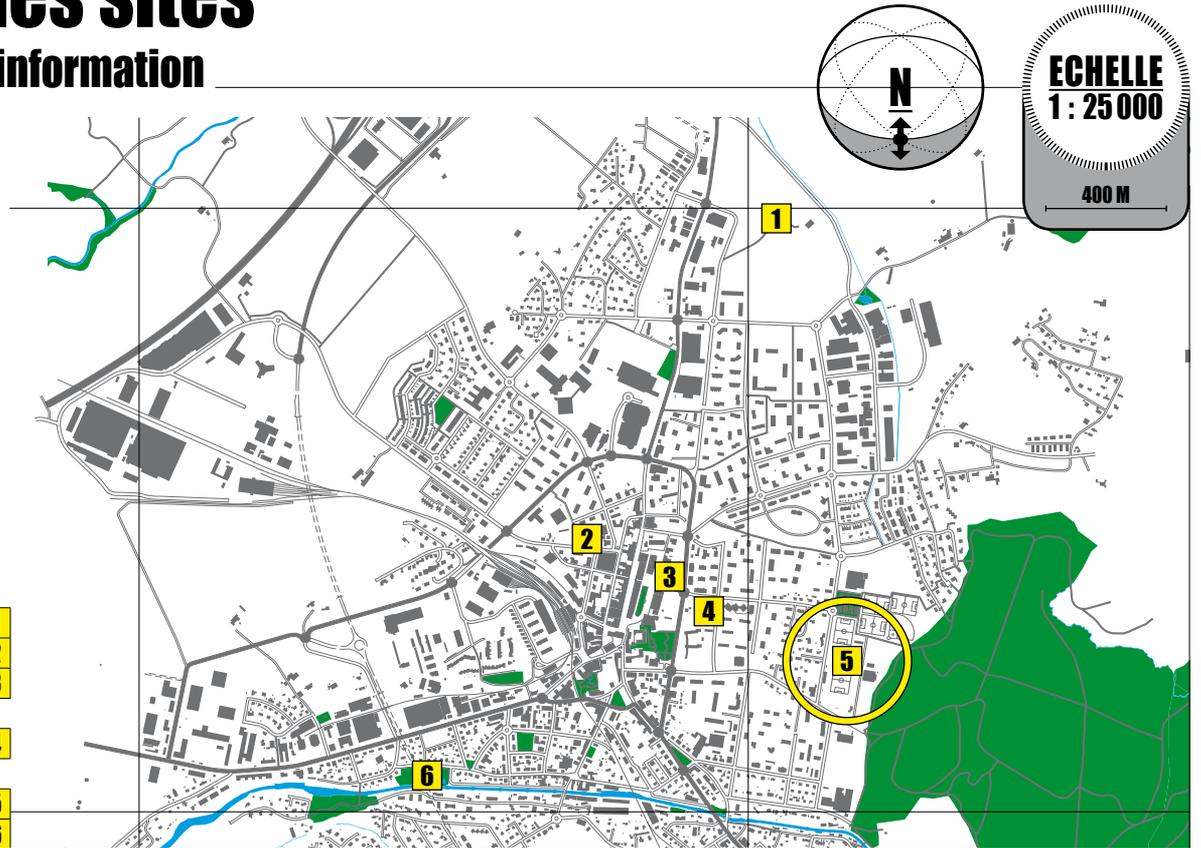
Tél. 079 283 83 11

www.lasuissebouge.ch

www.bulle.ch

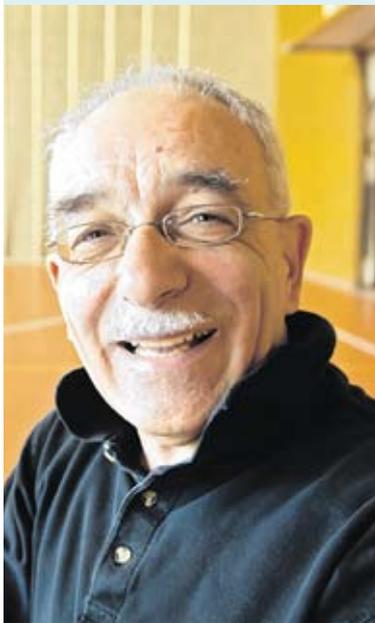
carlo.gattoni@commune.bulle.ch

PÉTANQUE AU TERRAILLET	1
D-BLOCK	2
HALLE DE SPORT DE LA RIETA	3
CIRQUE SI PLUIE	4
HALLE DE SPORT DE LA CONDÉMINE	4
ROCK (KARATÉ ET JUDO SI PLUIE)	4
CENTRE SPORTIF DE BOULEYRES	5
PISCINE COMMUNALE	6



Carlo Gattoni

Le premier coordinateur de sport



Afin de renforcer sa politique en faveur du développement du sport, la commune de Bulle a engagé un coordinateur de sport. Carlo Gattoni sera

le premier à assurer cette mission et à développer le tout premier Service du sport de Bulle. Avec un double objectif: d'une part, créer et gérer un réseau local de sport et d'activité physique, et, d'autre part, coordonner, conseiller et optimiser la collaboration entre tous les partenaires actifs avec leurs offres respectives dans ces domaines d'activité.

Le coordinateur de sport de la ville de Bulle assure notamment l'administration et la gestion des communications en provenance de l'Office fédéral du sport et du Service cantonal du sport. Il soutient le conseiller communal en charge du sport et participe avec celui-ci aux activités de l'Association suisse des services des sports (ASSS). Il met également en réseau les associations et les clubs sportifs, les écoles, le sport scolaire ou le sport non organisé.

Il favorise également le développement de l'offre sportive pour la jeunesse en collaboration avec le Centranim et plus généralement pour l'ensemble de

la population selon les recommandations de l'OFSPD. Par exemple, la mise à disposition d'une salle de sport le week-end ou encore le prêt du matériel des écoles pour les clubs sont deux projets qui, à terme, pourraient être développés.

Le rôle du coordinateur est également de collaborer avec les clubs pour mettre sur pied des manifestations sportives dans notre commune ou pour les encourager à participer à d'autres événements organisés ailleurs, en y associant les écoles primaires et la population.

Enfin, le coordinateur contribue à générer une vision du développement du sport bullois et régional, en s'impliquant dans l'analyse des besoins en matière d'infrastructures sportives au sein de la Commission des sports de l'ARG. A ce titre, il participe à l'élaboration du budget annuel pour l'amélioration et l'entretien des infrastructures sportives en collaboration avec le Département technique de la ville de Bulle.



BON

pour une entrée
à la piscine communale
le 15 MAI 2011

BON

pour une entrée
à la piscine communale
le 15 MAI 2011

BON

pour une entrée
à la piscine communale
le 15 MAI 2011

BON

pour une entrée
à la piscine communale
le 15 MAI 2011

STATIONNEMENT INTERDIT

Ces derniers mois, des agents ont distribué des flyers d'information à la population pour les sensibiliser à la problématique du stationnement hors case.

08



150 PLACES AU PARKING BULLE-CENTRE

08

STOP AU PARKING SAUVAGE

COMMENT PAYER SES IMPÔTS EN 2011

Le bulletin vous rappelle les grands principes de la collecte des impôts en 2011

09

Le stationnement hors case

Une campagne d'information réalisée

Suite au réaménagement du centre-ville de Bulle, la police locale et la police cantonale de proximité ont lancé conjointement une campagne d'information sur le stationnement hors des cases. Avec un double objectif: sensibiliser la population sur l'obligation de parquer tout véhicule dans les cases blanches réservées à cet effet et faire la promotion du parking Bulle-Centre, qui offre 150 places.



Stationner dans les cases, c'est s'éviter des amendes qui peuvent aller de 40 à 100 francs.

Le réaménagement du centre-ville de Bulle a permis de conserver l'offre en places de parc pour les visiteurs automobilistes tout en libérant davantage d'espace public pour les piétons. Afin de préserver cette nouvelle convivialité, profitable pour faire du shopping ou pour passer une soirée sympa en ville, la police locale et la police cantonale de proximité ont réalisé ces derniers mois une campagne d'information pour lutter contre le stationnement hors des cases blanches. Un flyer d'information joint à ce communiqué a été imprimé et distribué lors de ces opérations de communication de proximité.

Afin de garantir la sécurité des piétons ainsi que leur accès aux espaces piétonniers créés par le réaménagement, les autorités rappellent qu'il est ainsi obligatoire pour chaque automobiliste de stationner son vé-

hicule, de jour comme de nuit, dans une case blanche réservée à cet effet ou dans un parking existant. Les contrevenants seront passibles d'une amende d'ordre de 40 francs à 100 francs selon la durée du stationnement illicite.

UN PARKING COUVERT AU CENTRE-VILLE

De plus, le nouveau parking de Bulle-Centre avec ses 150 places offre depuis quelques mois une opportunité unique de stationnement au cœur de la ville, à 50 mètres seulement du milieu de la Grand-Rue. La situation

est idéale pour faire du shopping, pour accéder aux services publics ou pour passer une soirée en ville. Son accès peut se faire depuis le chemin des Crêts, depuis le bas de la Grand-Rue via la rue de la Sionge, depuis la gare via la rue de la Lécheretta ou encore depuis les écoles primaire et secondaire de Léchère via la rue de la Léchère. Une signalétique est mise en place pour orienter les automobilistes.

Les tarifs du parking sont également attractifs. Comme au centre-ville, de 8 h à 18 h 30, il en coûtera ainsi 1 franc pour 1 heure de station-

nement et 2 francs pour 2 heures. Après 2 heures, le tarif-horaire passe à 2 francs par heure. Le parking est ouvert 24 heures sur 24. Cependant, de 18 h 30 à 8 h, la nuit, le tarif s'élève à 50 centimes pour 1 heure; mais il sera facturé un forfait maximum de 5 francs pour toute la nuit.

Enfin, en journée, d'autres alternatives au transport individuel motorisé existent pour gagner le centre-ville de Bulle. Le réseau de transport public Mobul et les tpf offrent ainsi de nombreuses possibilités d'accès au centre-ville pour les habitants de l'agglomération et de la Gruyère.

Comment payer ses impôts en 2011

Les impôts, mode d'emploi

Comme chaque année, les contribuables bullois recevront leurs bulletins de versement ainsi qu'une notice explicative. Le bulletin vous rappelle les grands principes de la collecte des impôts.

Tout d'abord, rappelons que le coefficient communal est fixé à 74,3%. Les bulletins de versement que chaque contribuable va recevoir prochainement sont destinés au paiement de l'impôt communal provisoire 2011. Vous pouvez choisir entre un règlement par acomptes mensuels ou en un seul versement et bénéficier ainsi d'un intérêt rémunérateur au taux annuel de 1,5%. Ce dernier a été toutefois calculé proportionnellement au temps écoulé entre la date d'échéance de la 1^{re} tranche (31.05.2011) et celle de la dernière tranche (31.01.2012).

COMMENT LES ACOMPTES ONT-ILS ÉTÉ CALCULÉS ?

Les impôts demandés sont provisoires et les acomptes ont été calculés sur la base des dernières données connues, en règle générale, la cote communale 2009. Si, à réception,

vous estimez que les bases retenues ne correspondent plus du tout à la réalité, par exemple en raison d'une modification importante de revenu, d'une reprise d'activité du conjoint, d'une cessation d'activité, ou d'un changement d'état civil. Il est possible de contacter le service communal compétent au 026 919 18 20, afin de faire modifier les acomptes demandés.

À QUELLE DATE VAIS-JE RECEVOIR LE DÉCOMPTÉ FINAL DE MES IMPÔTS ?

Avec la taxation annuelle, l'impôt 2011 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2011. Aussi, ce ne sera qu'à partir de 2012, après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2011 que nous pourrions établir le décompte du solde de l'impôt 2011.

ET LES INTÉRÊTS ?

Si les acomptes 2011 versés se révèlent insuffisants pour couvrir l'impôt fixé par la taxation, les compléments à payer feront l'objet d'une facturation d'intérêts compensatoires. Ces intérêts seront calculés à partir du 31 mai 2012 jusqu'au moment de l'établissement de votre décompte. En revanche, si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur sera accordé sur les montants remboursés.



À QUOI SERT LE BULLETIN INTITULÉ «ACOMPTÉ VOLONTAIRE 2011» ?

Lorsque vous remplirez votre déclaration 2011 au début de l'année 2012, vous pourrez calculer votre revenu et fortune imposables 2011. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps de compléter le versement de vos acomptes 2011 afin d'éviter ou de réduire la facturation d'intérêts compensatoires lors du décompte final. A cet effet, un bulletin de verse-

ment intitulé «Acompte volontaire 2011», à compléter à votre convenance, sera joint à l'envoi.

ORDRE DE PAIEMENT PERMANENT

Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez modifier chaque année l'ordre permanent en précisant bien l'année pour laquelle les versements sont à effectuer (joindre les bulletins de versement qui sont codifiés.) En effet, il est important que vos versements soient mis en compte sur la «bonne» année.

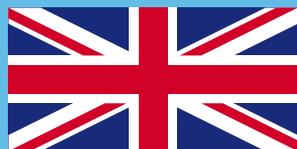
Impôts communaux

Toutes les dispositions pour l'année civile 2011

• TERME GÉNÉRAL D'ÉCHÉANCE	● 31 mai 2012
• NOMBRE D'ACOMPTES 9 (calculés sur la cote totale)	● payables de fin mai 2011 à fin janvier 2012
• INTÉRÊT RÉMUNÉRATOIRE SUR ACOMPTES PAYÉS DE MANIÈRE ANTICIPÉE	● 1,50%
• INTÉRÊT MORATOIRE SUR ACOMPTES IMPAYÉS OU PAYÉS TARDIVEMENT	● 3,50%
• INTÉRÊT RÉMUNÉRATOIRE SUR MONTANTS PAYÉS EN TROP	● 3,50%
• INTÉRÊT COMPENSATOIRE SUR IMPÔTS NON PAYÉS (au terme général d'échéance)	● 2,00%
• INTÉRÊT MORATOIRE SUR DÉCOMPTÉ FINAL PAYÉ TARDIVEMENT	● 3,50%
• MONTANT MINIMUM DES INTÉRÊTS	● Fr. 10.-

► DANS LE PROCHAIN BULLETIN...

La prochaine édition proposera les textes de la brochure d'accueil en albanais, en turc et en anglais.



UNE BROCHURE D'ACCUEIL EN SIX LANGUES

► INTÉGRATION À BULLE

La communauté portugaise fête 20 ans d'intégration en Gruyère

12 13

Informations pour les citoyens étrangers

PARTIE 1

LANGUE FRANÇAISE



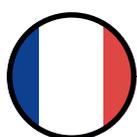
LANGUE ALLEMANDE



LANGUE PORTUGAISE



► Le bulletin publie en épisode la brochure *Le canton de Fribourg vous souhaite la bienvenue*. Ces textes traduits en français, en allemand, en anglais, en turc, en albanais et en portugais fournissent des informations générales et pratiques sur le canton de Fribourg. Ils ont été réalisés par le Bureau de l'intégration des migrants(es) et de la prévention du racisme (IMR), de la Direction de la sécurité et de la justice du canton de Fribourg. Dans cette édition: le chapitre en français, allemand et portugais.



Le «vivre ensemble» fribourgeois

Fribourg est un canton varié et paisible où les gens vivent ensemble dans le respect des différences et des identités de chacune et chacun.

LE CANTON, LES DISTRICTS, LES COMMUNES.

Le canton de Fribourg est un des 26 cantons de la Confédération suisse. Il compte environ 275 000 habitants et habitantes, résidant dans sept districts et 167 communes (2011). La capitale du canton est la ville de Fribourg (35 000 habitants(es)).

LES LANGUES OFFICIELLES.

Fribourg est un canton bilingue. Ses deux langues officielles sont le français et l'allemand. A l'inverse de la Suisse, les francophones sont majoritaires dans le canton de Fribourg. Ils et elles représentent environ deux tiers de la population, contre un tiers pour les germanophones qui se trouvent surtout dans les districts de la Singine, du Lac et de la Sarine. Les francophones parlent le français «classique», avec un accent régional. Parfois, on entend encore parler l'ancien patois fribourgeois, d'origine franco-provençale.

Dans la vie quotidienne, les Fribourgeois et Fribourgeoises germanophones parlent entre eux un dialecte suisse alémanique, le singinois (Seislerdütsch) ou le bernois (Bärndütsch). En Basse-Ville de Fribourg, on peut entendre aussi le bolze, du dialecte singinois mélangé avec du français. En revanche, les Alémaniques utiliseront l'allemand standard (Hochdeutsch) avec les non-Alémaniques, dans les manifestations officielles ou à l'école, ainsi que pour les communications écrites.

Vous pouvez vous adresser à l'administration cantonale en français ou en allemand. Tous les documents officiels du canton sont publiés dans les deux

langues. Au niveau local, la situation est différente selon les communes. En effet, le nombre de personnes parlant français ou allemand peut varier d'une commune à l'autre.

LA POPULATION ÉTRANGÈRE.

Quelque 50 000 personnes de nationalité étrangère vivent dans le canton de Fribourg, soit environ 18% de la population. Un quart d'entre elles sont nées dans le canton et plus de 80% proviennent de l'Union européenne. La communauté portugaise représente le groupe le plus nombreux (environ un tiers de la population étrangère du canton).

L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES.

Avec plus de 150 nationalités, la population étrangère du canton est très diversifiée. Afin de favoriser la cohabitation et les échanges entre les personnes d'origine étrangère et la population suisse, les autorités fribourgeoises mènent une politique active d'intégration. Elles encouragent notamment l'apprentissage des deux langues officielles du canton par les migrant(es). De nombreuses communes ont désigné des personnes responsables des questions d'intégration.

L'intégration des personnes relevant des domaines de l'asile et des réfugiés(es) est de la compétence du Service de l'action sociale. Cette tâche est mise en œuvre grâce à un dispositif d'intégration spécifique. L'accueil, l'hébergement et l'encadrement des personnes requérantes d'asile, admises à titre provisoire et requérantes d'asile déboutées sont assurés par la société ORS Service. L'encadrement et l'intégration des personnes réfugiées sont en charge de Caritas Suisse à Fribourg.



Zusammenleben im Kanton Freiburg

Freiburg ist ein vielseitiger und friedlicher Kanton, in dem die Menschen trotz Verschiedenartigkeit respektvoll zusammen leben und die individuelle Identität geachtet wird.

KANTON, BEZIRKE, GEMEINDEN.

Der Kanton Freiburg ist einer der 26 Kantone der Schweizerischen Eidgenossenschaft. Er hat rund 275 000 EinwohnerInnen, die sich auf sieben Bezirke und 167 Gemeinden (2011) verteilen. Die Hauptstadt des Kantons ist die Stadt Freiburg (35 000 EinwohnerInnen).

AMTSSPRACHEN.

Freiburg ist ein zweisprachiger Kanton. Seine beiden Amtssprachen sind Deutsch und Französisch. Anders als in der Schweiz bilden die Französischsprachigen im Kanton Freiburg die Mehrheit. Ungefähr zwei Drittel der Bevölkerung spricht Französisch, rund ein Drittel der Einwohnerinnen und Einwohner, die vor allem in den Bezirken Sense, See und Saane leben, ist deutschsprachig. Die Französischsprachigen sprechen ein „klassisches“-Französisch mit einem regionalen Akzent. Ab und zu ist noch das alte Freiburger Patois franko-provenzalischen Ursprungs zu vernehmen.

Im Alltag sprechen die DeutschfreiburgerInnen untereinander einen Deutschschweizer Dialekt – Seislerdütsch oder Bärndütsch. In der Unterstadt von Freiburg hört man bisweilen noch Bolze, ein mit Französisch vermisches Seislerdütsch. Mit Personen, die kein Schweizerdeutsch verstehen, sprechen die DeutschschweizerInnen Hochdeutsch. Ebenso verwenden sie Hochdeutsch an offiziellen Anlässen, in der Schule sowie für die schriftliche Kommunikation.

Mit der Kantonsverwaltung können Sie auf Deutsch oder auf Französisch

kommunizieren. Sämtliche offizielle Dokumente werden in beiden Sprachen publiziert. Auf lokaler Ebene präsentiert sich die Situation je nach Gemeinde unterschiedlich. So kann die Anzahl Personen, die Deutsch oder Französisch sprechen, von einer Gemeinde zur andern variieren.

AUSLÄNDISCHE BEVÖLKERUNG.

Im Kanton Freiburg leben rund 50 000 Personen ausländischer Nationalität; dies entspricht rund 18% der Bevölkerung. Davon ist ein Viertel im Kanton geboren, mehr als 80% stammen aus der Europäischen Union. Die portugiesische Gemeinschaft ist die zahlenmässig grösste Gruppe von AusländerInnen (rund ein Drittel der ausländischen Bevölkerung des Kantons).

INTEGRATION DER MIGRANTINNEN

Mit mehr als 150 unterschiedlichen Nationalitäten präsentiert sich die ausländische Bevölkerung des Kantons sehr vielfältig. Zur Förderung des Zusammenlebens und des Austausches zwischen Personen ausländischer und schweizerischer Herkunft verfolgen die Freiburger Behörden eine aktive Integrationspolitik. Sie unterstützen insbesondere die MigrantInnen beim Erlernen der Amtssprachen des Kantons. Viele Gemeinden haben Ansprechpersonen für integrationsrelevante Fragen ernannt.

Die Integration von Personen im Asyl- und Flüchtlingsbereich liegt in der Zuständigkeit des kantonalen Sozialamtes. Für diese Aufgabe gibt es eine spezifische Integrationsförderung. Der Empfang, die Unterkunft und die Betreuung von provisorisch aufgenommenen Asylsuchenden und von abgewiesenen asylsuchenden Personen werden vom Unternehmen ORS Service sichergestellt. Die Betreuung und die Integration von Flüchtlingen sind Aufgabe von Caritas Schweiz in Freiburg.



O «viver juntos» friburguense

Friburgo é um cantão variado e calmo no qual as pessoas vivem juntas no respeito pelas diferenças e identidades de cada uma e de cada um.

O CANTÃO, OS DISTRITOS, AS COMUNAS.

O cantão de Friburgo é um dos 26 cantões da Confederação suíça. Possui cerca de 275 000 habitantes, residentes nos sete distritos e 167 comunas (2011). A capital do cantão é a cidade de Friburgo (35 000 habitantes).

AS LÍNGUAS OFICIAIS.

Friburgo é um cantão bilingue. As suas duas línguas oficiais são o francês e o alemão.

Ao inverso do que se passa na Suíça, as francófonas e os francófonos são maioritários no cantão de Friburgo, representando cerca de dois terços da população contra um terço de falantes de expressão alemã que se encontram principalmente nos distritos da Singine, do Lac e da Sarine. As pessoas de expressão francesa falam o francês «clássico», com um acento regional. Às vezes ainda se ouve falar o antigo dialeto friburguense, de origem franco-provençal.

Na vida quotidiana, a população friburguense de expressão alemã fala entre si um dialeto suíço-alemão, o “Seislerdütsch”, (“singinois” em francês) ou o bernês (“bärndütsch” em alemão, “bernois” em francês). Na parte antiga de Friburgo, a chamada “Basse-Ville”, pode ouvir-se também o “bolze”, dialeto suíço-alemão misturado com o francês. Em contrapartida, as pessoas de expressão alemã utilizam o alemão padrão (alto-alemão) com as francófonas nas manifestações oficiais ou na escola, assim como nas comunicações por escrito.

Pode contactar a administração cantonal em francês ou em alemão. Todos os documentos oficiais do cantão são publicados nas duas línguas. A nível local, a situação varia segundo as comunas. Com efeito, o número de pessoas que fala francês ou alemão pode variar de uma comuna para outra.

A POPULAÇÃO ESTRANGEIRA.

Umhas 50 000 pessoas de nacionalidade estrangeira vivem no cantão de Friburgo, ou seja cerca de 18% da população. Um quarto dessas pessoas nasceu no cantão e mais de 80% são originárias da União europeia. A comunidade portuguesa representa o grupo mais numeroso (cerca de 1/3 da população estrangeira do cantão).

A INTEGRAÇÃO DAS PESSOAS MIGRANTES.

A população estrangeira do cantão, com as suas mais de 150 nacionalidades, é muito diversificada. A fim de promover a coabitação e as trocas entre as pessoas de origem estrangeira e a população suíça, as autoridades friburguenses têm uma política ativa de integração. Encorajam particularmente as migrantes e os migrantes a aprenderem as duas línguas oficiais do cantão. Numerosas comunas designaram responsáveis para as questões de integração. A integração das pessoas dependendo das áreas do asilo e dos refugiados é da competência do Serviço de ação social. Esta tarefa é realizada graças a um dispositivo de integração específico. O acolhimento, o alojamento e o acompanhamento das pessoas requerentes de asilo, admitidas a título provisório e requerentes de asilo com pedido indeferido são da responsabilidade da organização ORS Service. O acompanhamento e a integração das pessoas refugiadas estão a cargo da Cáritas Suíça em Friburgo.

La communauté portugaise fête les 20 ans de son centre de rencontre

Six jours de fêtes pour toute la population

La communauté portugaise fête son 20^e anniversaire. C'est en effet le 14 avril 1991 que naissait le Centre portugais de la Gruyère. Une grande fête populaire ouverte à toute la population se déroulera à l'Hôtel de Ville de Bulle les 8, 9 et 10 avril et au Centre portugais les 15, 16 et 17 avril. Une occasion à ne pas rater pour découvrir la culture portugaise au travers de concerts, d'expositions et de danses.

La communauté portugaise fête ses 20 ans en fanfare. Six jours d'événements organisés à l'Hôtel de Ville de Bulle, mais également au Centre portugais permettront à toute la population de découvrir la culture lusitanienne avec des artistes portugais, mais aussi espagnole et suisse. Au programme, entre autres: la nuit du fado avec Mariana Correira, des groupes folkloriques, les chanteuses Micæla et Carole Rich, du hip-hop, du flamenco, de la danse et du chant (le programme complet en page 13).

Il y a 20 ans, un grand flux migratoire en provenance du Portugal trouvait son point de chute en Gruyère. Les nouveaux arrivants ont commencé par travailler dans l'agriculture, la construction, l'hôtellerie ou encore le ménage. Les migrants arrivent en Suisse avec des formations très hétéroclites et des conditions sociales très différentes. «La communauté portugaise a toujours eu la volonté de travailler, d'aller de l'avant et de s'intégrer à son nouvel environne-

► Au programme: fado, musiques populaires, danses, chants, expositions, etc.



Chaque week-end près de mille personnes fréquentent le Centre portugais de la Gruyère.

ment, explique Abílio Rodriguez, membre du comité d'organisation de la fête. Les débuts ont été parfois difficiles. Il a fallu apprendre à nous connaître. Mais, 20 ans après notre arrivée, nous sommes sur la bonne voie.»

Aujourd'hui, les Portugais, avec environ 2200 ressortissants, forment la plus grande communauté étrangère de Bulle. Les enfants des premiers migrants ont profité des filières de formation professionnelle ou aca-

démique offerte à Bulle et dans le canton de Fribourg. Aujourd'hui, des membres de la communauté sont devenus médecins, avocats, juges ou encore ingénieurs, pour ne prendre que quelques exemples. Cette réussite de l'intégration s'est réalisée progressivement. «Nous avons toujours recherché l'intégration et à ne pas vivre en marge de la société qui nous a accueillis, précise Cristina Andrade, membre du comité d'organisation. Nous avons ainsi toujours été proactifs, afin que

les portes s'ouvrent à nos ressortissants. Aujourd'hui, en marge de l'intégration professionnelle, nous recherchons aussi une meilleure intégration sociale, en nous impliquant dans la vie de la commune, notamment au niveau associatif.»

L'école portugaise, fondée à Bulle à la fin des années 1980, est un bon exemple de cette double envie de maintenir le lien avec la culture lusitanienne tout en offrant aux nouveaux arrivants des outils et des

ressources pour s'intégrer dans leur nouveau pays. Ainsi, si les enfants de 2^e génération intégraient les écoles publiques suisses, ils ont toujours la possibilité de pratiquer leur langue maternelle dans cet espace de formation. C'est 190 élèves, qui, aujourd'hui, suivent ces enseignements. Mais des cours de français oraux sont également organisés par le Centre portugais, afin de permettre aux nouveaux venus de rapidement pouvoir gagner en autonomie dans leur nouvel environnement de travail et de vie.

Le Centre portugais offre des cours de français pour les nouveaux arrivants

Le Centre portugais est bien sûr le point de rencontre incontournable pour toute la communauté. Chaque week-end, quelque 1000 personnes fréquentent cet espace de 660 mètres carrés. Du jeudi au dimanche, cet espace multifonctionnel est ouvert au public. On y trouve un restaurant de 80 places, une salle de spectacle qui peut accueillir 500 personnes, un bar et une salle de jeu. C'est à cet endroit également que se donnent les cours de portugais et de français ou que se déroulent les activités des groupes folkloriques. Tout au long de l'année, des activités récréatives ou sportives y sont organisées. Le groupe des motards et le FC Bulle du Centre portugais de la Gruyère ont également leur stamm dans cet espace chaleureux et convivial, qui s'embrace les samedis soir avec des bals populaires festifs réunissant toutes les générations. Le centre a été fondé en 1991 par Orácio Mendes, Marcelino Santos, José Ribeiro, Idilio Caravela, Paulo Fontes, Fernando et Abílio Rodrigues.

Le Groupe folklorique du Centre portugais a très certainement joué un grand rôle dans le processus d'intégration de la communauté. «En participant aux différents rendez-vous populaires de la cité, il a très certainement permis de changer de manière positive les regards de la population sur notre communauté», explique Abílio Rodrigues. Fondé en 1993, le groupe s'est produit un peu partout en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg et même au Portugal. Il compte aujourd'hui 85 membres, adultes et enfants, représentants des régions autant du nord que du sud, par ses danses et ses costumes.

Le Portugal à l'honneur

La communauté portugaise fête ses 20 ans d'intégration

LE PROGRAMME 8-9-10 AVRIL ET 15-16-17 AVRIL 2011

À L'HÔTEL DE VILLE DE BULLE

VENDREDI 8 AVRIL

20 h - Ouverture des portes, vernissage de l'exposition de peinture, sculpture et photographie avec la présence d'Erwin Jutzet, président du Conseil d'Etat du canton de Fribourg
21 h - Groupe de musique traditionnelle portugaise Os Trapalhães
21 h 30 - Carole Rich
22 h 30 - Groupe de danse hip-hop Dance motion
23 h - Nuit du fado avec la chanteuse Mariana Correia
1 h - Clôture des commémorations

SAMEDI 9 AVRIL

20 h - Ouverture des portes avec le groupe de bal Ramboia
21 h - Le chanteur Dany da Silva
22 h - Groupe de danse hip-hop Mini Gaga
23 h - La chanteuse venue du Portugal Micaëla

Bal jusqu'à 2 h du matin

DIMANCHE 10 AVRIL

(entrée gratuite)

15 h - Ouverture des portes avec le groupe folklorique infantile du Centre portugais de la Gruyère
15 h 30 - Groupe de chants La Voix des Alpes d'Enney
16 h - Groupe de danse folklorique albanaise
16 h 30 - Groupe de chants L'Echo du Moléson
17 h - Groupe de danse flamenco
17 h 30 - Groupe folklorique adultes du Centre portugais de la Gruyère

Bal jusqu'à 22 h avec le groupe Ramboia

AU CENTRE PORTUGAIS DE BULLE

VENDREDI 15 AVRIL

20 h - Ouverture de l'exposition de photos de l'histoire de la communauté portugaise, accompagnée d'un apéritif offert par le comité d'organisation des 20 ans.
21 h - Souper réservé aux membres du Centre portugais et aux invités d'honneur.
22 h - Soirée de fado avec le guitariste Celestino Mendes et ses chanteurs jusqu'à 2 h du matin.

SAMEDI 16 AVRIL

16 h - Séance d'information pour les parents d'élèves sur les apprentissages. Atelier d'information par le directeur du CO de La Tour-de-Trême et du directeur du Collège du Sud. Coordination par le professeur António da Cunha de l'EPFL de Lausanne.
21 h - Soirée dansante jusqu'à 2 h du matin avec le groupe João & Dina.

DIMANCHE 17 AVRIL

15 h - Théâtre sur l'histoire de l'intégration des 20 ans de la communauté portugaise, de l'arrivée en Suisse jusqu'à nos jours.
18 h - Soirée dansante avec João & Dina

LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FÊTE DES 20 ANS

Le comité d'organisation souhaite remercier la population, les autorités locales et cantonales pour leur soutien durant toutes ses années et inviter les Bulloises et les Bullois à fêter avec la communauté portugaise son 20^e anniversaire. Le comité est composé de:

Abílio Rodrigues,	Ana Faveiro,
Cristina Andrade,	Sebastião Nunes,
Laura Beijoco,	Antero Lourenço,
Joao Simões,	Candido Ferreira,
Paulo Pontes,	Miguel Lopes,
José Gonçalves,	Cristiano Mota,

ainsi que de nombreux bénévoles.





LA PHOTO MYSTÈRE

Découvrez l'endroit qui a été photographié et gagnez 50 francs.

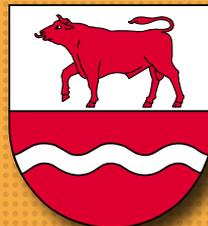
16

SPORT EN VILLE

Urban Training est une activité santé gratuite, ouverte à toutes et tous. A Bulle, les premiers cours doivent démarrer au mois de mai. Ce projet est soutenu par le canton de Fribourg, notamment par la DSAS dans le cadre de son programme «Poids corporel sain», LoRo Sport et la commune de Bulle.

14

ACTUALITÉS BULLOISES



BULLE VERTE

Découvrez le réseau d'eau et la production d'électricité par Gruyère Energie SA.

15

Nouveau: la pratique du sport dans les rues de Bulle

L'Urban Training arrive

L'Urban Training est une manière inédite de faire du sport et de redécouvrir sa ville sous le principe du sport, en groupe, ouvert à toutes et tous. Dès le mois de mai et jusqu'en octobre, une fois par semaine, la population est invitée à s'inscrire et à participer gratuitement à cette nouvelle façon de faire du sport.

Le printemps est là et avec lui l'envie de bouger en plein air pour être en forme l'été prochain. Dès le mois de mai, des cours d'Urban Training seront organisés une fois par semaine à Bulle. Le projet est financé par des organismes publics et privés.

Chaque activité est supervisée par un coach professionnel. Urban Training est gratuit, afin de retrouver le plaisir de bouger sans frais. Toutes les personnes désireuses de se remettre en forme en faisant du sport peuvent venir participer à ces cours. Urban Training propose une pratique du sport en plein air, gratuite et ludi-

que. C'est la solution pour s'adonner au sport à deux pas de son lieu de travail ou d'habitation, en groupe, avec un coach et gratuitement.

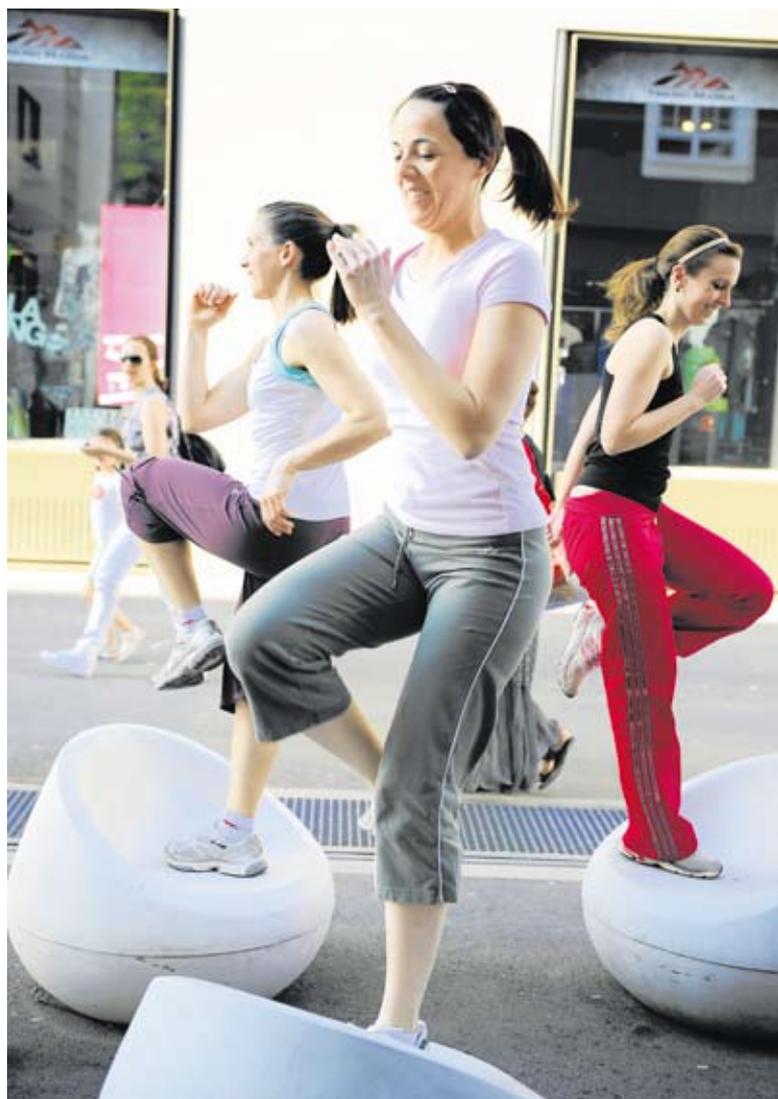
Urban Training propose un choix varié de parcours urbains qui combinent marche rapide et exercices musculaires. Ces exercices sont réalisés à l'aide du mobilier urbain comme des bancs, des escaliers, des quais, des murets, etc. Ils permettent de s'aérer, de se divertir, de perdre du poids, de se muscler ou de se refaire une condition physique. Ils sont adaptés à toutes et à tous, quel que soit le niveau physique, l'âge ou les particularités individuelles. Il s'agit d'une alternative au salle d'entraînement ou à des parcours de course balisés. Il s'agit de faire du sport après le travail, avant les rendez-vous du soir, à proximité de son domicile.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE S'INSCRIRE

Pour participer aux parcours, il faut obligatoirement s'inscrire sur www.urban-training.ch et remplir le questionnaire santé. Grâce à cette procédure, les coordinateurs d'Urban Training peuvent tenir compte des pathologies individuelles, et prévoir le nombre de coaches nécessaires en fonction du nombre de participants. Une quinzaine de villes offrent déjà des programmes de sport urbain.

INFORMATIONS

www.urban-training.ch



Faire du sport après le travail, avant les rendez-vous du soir

Une turbine sur le réseau d'eau

Quand l'eau se «Fée» électricité

Profiter de la force de l'eau potable pour produire de l'électricité. Un projet résolument «vert» qui verra le jour à la fin de l'été 2011 par la mise en service d'une installation de turbinage à l'entrée du réservoir de Vaucens à Bulle. Cette transformation de l'eau, ressource naturelle issue du terroir régional, en énergie électrique respectueuse de l'environnement, s'inscrit dans la politique de développement durable voulue par Gruyère Energie SA.

Parcourant près de 12 km avant son arrivée dans le chef-lieu gruérien, la précieuse ressource effectue dans le même temps une chute verticale de plus de 50 mètres à un débit annuel moyen de 8000 litres par minute, offrant ainsi un potentiel énergétique ne demandant qu'à être exploité, sans que cela n'influe en aucune manière sur la qualité et la quantité finales du produit.

C'est l'énergie potentielle de cette eau que Gruyère Energie SA exploitera par l'installation de deux turbines sur la conduite d'adduction de 500 mm, à l'entrée du réservoir de Vaucens. Les différentes phases de construction devraient aboutir à une mise en service à la fin de l'été 2011 et permettre la production annuelle de plus de **250 000 kWh**, soit la couverture des besoins en électricité d'environ 65 ménages.

FINANCEMENT

Ce projet de turbinage de l'eau potable constituait une occasion à laquelle il n'avait pas été donné suite dans un premier temps pour des raisons économiques. Avec les mesures prises au niveau fédéral en terme de rétribution à prix coûtant (RPC), celui-ci peut désormais être réalisé avec un retour sur investissement en 25 ans. La ville de Bulle sera intéressée au projet.

UNE RICHESSE NATURELLE

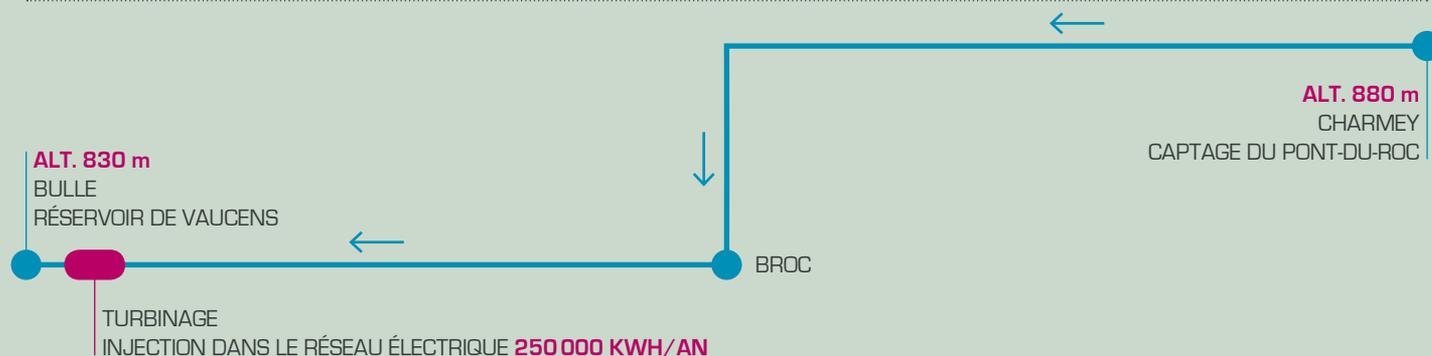
L'eau du réseau géré par Gruyère Energie SA se caractérise par sa pureté et son absence de traitement. Elle trouve son origine dans deux nappes phréatiques, situées respectivement à Charmey et à Grandvillard, un faible pourcentage provenant de captages et de sources situés sur les hauts de La Tour-de-Trême.

Mis en service en 1968, le captage du Pont-du-Roc à Charmey permet de recueillir l'eau pure filtrée par les graviers des sols environnants, laquelle est acheminée par gravité vers le réservoir de Vaucens situé sur les hauteurs de la ville de Bulle. La sécurité d'approvisionnement du réseau est assurée par les installations de Grandvillard réalisées en 2004 sur le site de la Fin-de-la-Porta. L'eau captée est ici intégralement dirigée vers la station de pompage de Bouleyres, puis vers le réservoir du Dally à Bulle, avant d'être distribuée aux grossistes et aux consommateurs.

FORCE DE GRAVITÉ

Si l'eau en provenance de Grandvillard doit être pompée pour parvenir aux consommateurs, ce n'est pas le cas de celle recueillie sur les hauts de Charmey, laquelle atteint le réservoir de Vaucens par écoulement gravitaire.

SCHÉMA DE PRINCIPE



L'or bleu participe ainsi une nouvelle fois à l'essor de l'énergie verte au cœur de la Gruyère et contribue au bien-être de la région

La rétribution à prix coûtant est financée par un fond que chaque consommateur d'électricité contribue à alimenter par un prélèvement effectué au profit de la Fondation RPC et s'élevant actuellement à 0.45 ct. par kilowattheure, au titre des «Nouvelles énergies renouvelables». Ce montant est ensuite redistribué pour la promotion des énergies renouvelables au niveau du territoire national.

PLUS QUE VERT, BLEU-VERT

L'utilisation de la force de l'eau pour la production d'électricité constitue le principe de base de l'énergie hydroélectrique. En optant pour le turbinage de l'eau potable du réseau, Gruyère Energie SA franchit désormais une étape supplémentaire en tirant parti d'une ressource naturelle, tout en conservant la qualité intrinsèque de celle-ci. L'or bleu participe ainsi une nouvelle fois à l'essor de l'énergie verte au cœur de la Gruyère et contribue, d'une façon différente, au bien-être de notre région.



Ramonage

Contrôlez vos cheminées et fourneaux!

Il est important de contrôler régulièrement ses cheminées de salon, ses cheminées et ses fourneaux. Selon l'arrêté du 10 décembre 1996 modifiant le règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, les installations ne fonctionnant qu'occasionnellement (cheminée de salon, fourneaux-cheminées, etc.) doivent être contrôlées et, si nécessaire, nettoyées une fois par année.

Cette tâche est réalisée par le maître ramoneur officiel. Ce professionnel est chargé d'exécuter de manière formelle ces travaux de ramonage et de contrôle des installations. Nous rappelons à ce titre que le propriétaire est responsable de son bien immobilier et qu'il doit en assurer l'entretien. Le ramoneur se décharge de toute responsabilité en cas de négligence.

Le ramoneur applique la méthode de nettoyage qui, adaptée aux circonstances, garantit un nettoyage dans

Le propriétaire est responsable de son bien immobilier et doit en assurer l'entretien

les règles de l'art. Le nettoyage alcalin de la chaudière, recommandé pour des raisons de protection de l'environnement et d'économie d'énergie, n'est effectué qu'en accord avec le propriétaire de l'installation. La rémunération des travaux de ramonage est calculée principalement selon l'objet (taxe d'objet), secondairement d'après le temps effectif. A cela s'ajoutent la taxe de base, certains frais spéciaux et les frais de vérification des cheminées.

Pour rappel, la taxe de base ne peut être portée en compte qu'une seule fois par ménage indépendant. Elle



est réduite pour les immeubles avec chauffages individuels pouvant être nettoyés en une seule opération. La taxe de base est calculée sur la base d'un temps de travail fixé de façon forfaitaire. Le salaire horaire du maître ramoneur est seul déterminant pour le

calcul de la taxe. Quant à la taxe d'objet, elle couvre les frais de nettoyage de l'objet, y compris les frais d'achat, d'entretien et de remplacement des appareils, des outils et des machines. Les conseils techniques et l'encaissement sont inclus.



LE CONCOURS DU BULLETIN

Un lieu, une photo mystère



ÉCRIVEZ-NOUS!

VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

GRAND-RUE 7 | C.P. 32 | 1630 BULLE

bulletin@commune.bulle.ch

IMPRESSUM

ÉDITION

VILLE DE BULLE | C.P. 32 | 1630 BULLE

CONCEPTION ET RÉALISATION

16a COMMUNICATION | C.P. 284 | 1630 BULLE

CORRECTION

CH. JULMY

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

16a COMMUNICATION + CHRISTOPHE DUTOIT

TIRAGE

10 200 EXEMPLAIRES

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement.

M^{me} Geneviève Pasquier, domiciliée

à Bulle, a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait d'Espace Gruyère.

Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

VILLE DE BULLE / LE BULLETIN

GRAND-RUE 7 | C.P. 32 | 1630 BULLE

bulletin@commune.bulle.ch

NOM:

PRÉNOM:

MAIL:

TÉLÉPHONE

ADRESSE:

RÉPONSE: